



Communes de Bragassargues, Gailhan, Liouc, Quissac et Sardan  
48, place des arènes 30260 QUISSAC

# INSCRIPTION AUX ÉCOLES DU SIRP du Coutach

## **1) Pièces à fournir à la Mairie de votre domicile pour validation du Maire :**

- Le certificat d'inscription pré-rempli qui devra être revêtu de la signature du Maire de votre commune
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture Électricité, gaz, eau, assurance habitation, téléphone fixe...)

## **2) Lorsque vous avez récupéré le certificat signé, vous pouvez vous rendre au SIRP pour ramener le dossier complet avec en plus :**

- La fiche d'inscription complétée, datée et signée
- La photocopie du livret de famille,
- La photocopie des vaccins
- Si déjà scolarisé, fournir le certificat de radiation
- En cas de séparation : la copie du jugement
- Si votre enfant doit être scolarisé en classe ULIS : lettre affectation de l'inspection académique
- Assurance individuelle corporelle (sorties scolaires...)